



## AVIS DE RÉUNION DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

La commission de contrôle des listes électorales se réunira :

**LE 19 FÉVRIER 2026 À 18 H 30  
MAIRIE DE SAINT-MÉDARD-D'AUNIS  
1, ALLÉE DE LA MAIRIE  
17220 SAINT-MÉDARD-D'AUNIS**

L'ordre du jour portera sur le contrôle des inscriptions et radiations ayant été visées par monsieur le maire entre le 26 novembre 2025 et le 6 février 2026.

Le conseiller municipal chargé de  
la convocation de la commission,

Patrick HENRY

